

CERTINERGIE ASBL - ORGANISME DE CONTRÔLE AGRÉÉ

Siège social Siège d'exploitation 57 rue Haute Voie, 4537 Verlaine

Siège d'exploitation

11 Chaussée de Bruxelles, 1300 Wayre 20e Martelarenplein, 3000 Leuven

Siège d'exploitation 367 Avenue Louise, 1050 Bruxelles N° Compte BE57 0688 9789 1035

TVA BE0536501654

(+32) 02 88 02 171 E-mail info@certinergie.be Site internet www.certinergie.be



PROCÈS-VERBAL DE VISITE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE BASSE TENSION

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 21/2018/56936/01:1

DATE DU CONTRÔLE ADRESSE DU CONTRÔLE 06/04/2018

AGENT VISITEUR

Ismael Raoudi

Rue Albert 152 (étage 1er 003) - TYPE DE CONTRÔLE visite périodique (Art. 271) 1190 Forest







Adresse de l'installation Rue Albert 152 (étage 1er 003) - 1190 Forest unité d'habitation (appartement) Type de locaux Propriétaire Vande Velde Katerina Responsable des travaux non communiqué



DONNÉES DU RACCORDEMENT

7 BONNEES BO RACCORDEMENT	
Gestionnaire du réseau de distribution (GRD)	SIBELGA
Code EAN	non communiqué
Numéro du compteur	9293710
Index jour/nuit	61264/
Type de raccordement	
Câble compteur - tableau	VOB 4 x 10 mm ²
Tension nominale de service	230V - AC
Courant nominal de la protection de branchement	63A

> CONTRÔLE

Conformité schéma(s) unifilaire(s) et plan(s)	de position	OK	Nombre de tableaux 1	Nombre de circuits 10
Description tableau(x) voir plan(s) dans annexe(s)				
Les fondations datent	d'avant le 1/10/1981		Dispositif différentiel de tête	ID - 63A - 300mA - type A - test OK
Prise de terre	piquets		Dispositif différentiel "sdb"	ID - 63A - 30mA - type A - test OK
Résistance de dispersion de la prise de terre (Ω)	8		Raccordement	ОК
Conformité des liaisons équipotentielles et des PE	ОК		Eclairage/machines	ок
Test de continuité	concluant		Contrôle visuel appareils fixes et/ou mobiles	ОК
Contrôle boucle de défaut	concluant		Protection contre les contacts directs	ок
Protection contre les contacts indirects	ОК		Résistance minimale d'isolement mesurée (MΩ)	20

CONCLUSION: CONFORME



A la date du 06/04/2018 , l'installation électrique de Rue Albert 152 (étage 1er 003) - 1190 Forest est conforme au Règlement Général des Installations Electriques. Le contrôle réalisé par Certinergie a porté sur les parties visibles de l'installation et normalement accessibles

Un plombage en amont et en aval du dispositif de protection à courant différentiel résiduel est placé afin de rendre inaccessible ses bornes.

Le ou les schémas unifilaires et de position ont été contrôlés et sont conformes à l'installation.

Le prochain contrôle périodique est à effectuer, sans modification importante de l'installation électrique, avant le 06/04/2043.

Signature de l'agent





CERTINERGIE ASBL - ORGANISME DE CONTRÔLE AGRÉÉ

57 rue Haute Voie, 4537 Verlaine Siège social Siège d'exploitation 11 Chaussée de Bruxelles, 1300 Wavre Siège d'exploitation 20e Martelarenplein, 3000 Leuven

Siège d'exploitation 367 Avenue Louise, 1050 Bruxelles

N° Compte BE57 0688 9789 1035 TVA BE0536501654 Tél. (+32) 02 88 02 171 E-mail info@certinergie.be Site internet www.certinergie.be



PROCÈS-VERBAL DE VISITE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE BASSE TENSION

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 21/2018/56936/01:1

DEVOIRS DU PROPRIÉTAIRE, GESTIONNAIRE OU LOCATAIRE DE L'INSTALLATION

Il a pour obligation de conserver le procès-verbal de conformité ou de contrôle dans le dossier de l'installation électrique, de renseigner dans le dossier les modifications apportées à l'installation électrique, en cas d'accident aux personnes dù à l'électricité de prévenir le Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions, d'assurer ou de faire assurer l'entretien de l'installation et de veiller à ce que l'installation reste conforme en tout temps, de refaire contrôler l'installation en cas d'infraction(s) avant un délai d'un an et par le même organisme en cas de visite de contrôle, et si suite à un contrôle pour la vente d'une installation électrique datant d'avant le 1ier octobre 1981, avant un délai de 18 mois à dater du jour de l'acte de vente par l'organisme de son choix. Dans le cas où, lors de la seconde visite, des infractions subsistent, l'organisme agrés es doit d'envoyer une copie du procès-verbal de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques. Le Service public fédéral ayant l'Energie dans ses attributions, est informé, par l'organisme agréé qui a effectué la visite de contrôle, de l'existence d'infractions au cas où il n'est pas donné suite à la remise en ordre de l'installation.

En résumé, quelles sont les mesures à prendre si l'installation électrique est conforme ?

Lisez attentivement ce procès-verbal

Lors d'extensions, de modifications importantes de l'installation, faites la recontrôler

Au terme de la validité du rapport, faites recontrôler votre installation

Certinergie est à votre service 0800 82 171



CERTINERGIE ASBL - ORGANISME DE CONTRÔLE AGRÉÉ

 Siège social
 57 rue Haute Vole, 4537 Verlaine

 Siège d'exploitation
 11 Chaussée de Bruxelles, 1300 Wavre

 Siège d'exploitation
 20e Martelarenplein, 3000 Leuven

 Siège d'exploitation
 367 Avenue Louise, 1050 Bruxelles

N° Compte BE57 0688 9789 1035

Tél. (+32) 02 88 02 171 E-mail info@certinergie.be Site internet www.certinergie.be



PROCÈS-VERBAL DE VISITE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE BASSE TENSION

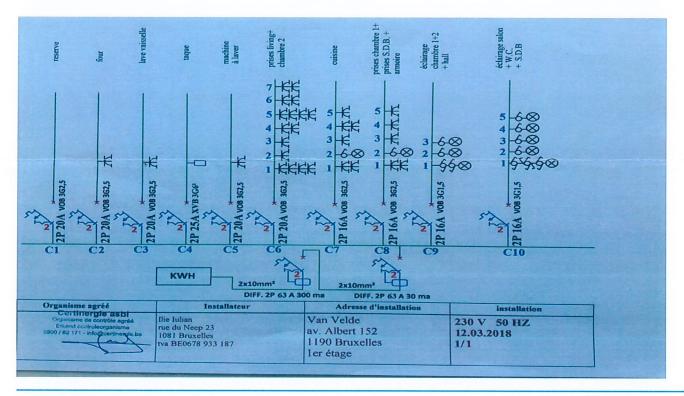
TVA BE0536501654

EXEMPLAIRE ORIGINAL

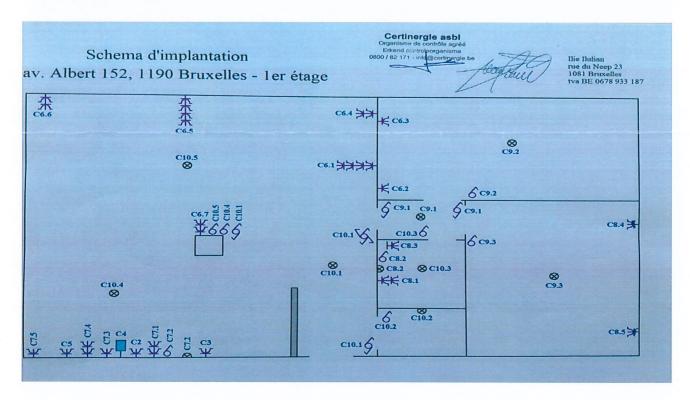
RÉF. 21/2018/56936/01:1

> ANNEXES

Schéma(s) unifilaire(s) de l'installation



Plan(s) de position de l'installation



PROCÉS-PERSAL DE VISITE D'UNSTALLATION ÉLECTRIQUE DOIMESTIQUE DAMES TENERO.

